

Déclaration CGT Budget Primitif 2010 plénière du 10 décembre 2010

Monsieur le Président, Cher(e) s Collègues

Le groupe CGT votera l'avis sur le BP 2010 dans la mesure où il soulève, indépendamment de la présentation des principaux postes budgétaires de dépenses, des questions qui nous semblent essentielles. Nous partageons les incertitudes et le manque de visibilité rappelés dans l'avis.

Selon nous, derrière le projet de Loi de réforme des collectivités territoriales déposé par le gouvernement et la réforme de la fiscalité locale à travers notamment la suppression de la Taxe Professionnelle, il y a une volonté de contrôler les collectivités et de les contraindre à conduire, dans les territoires, la politique qu'il mène au plan national.

- **Avec l'augmentation du chômage, la fermeture d'entreprises et l'augmentation de la pauvreté qui se traduit par un écart de plus en plus grand entre les plus riches et les plus pauvres, il est nécessaire que la collectivité assume des missions de solidarité indispensables à la conservation d'un lien social. Après avoir transféré aux départements l'essentiel de la gestion de la solidarité, le gouvernement, les étrangle financièrement avant, peut-être, de les faire tout simplement disparaître.**
- **Pour sortir de la crise,(celle du système capitaliste) il est nécessaire que la collectivité assume les investissements nécessaires à la satisfaction des besoins sociaux et utiles à la relance d'activités pour le développement de productions réelles. Après avoir transféré aux régions la compétence en matière de développement économique, le gouvernement les étrangle en leur supprimant toutes ressources fiscales dynamiques.**

La politique gouvernementale de blocage des dépenses publiques, y compris les dépenses d'investissement est catastrophique dans le contexte actuel. Les collectivités assument environ 75 % des dépenses publiques d'investissement du pays. Qu'en sera-t-il demain, lorsque, du fait de la faiblesse de leurs ressources, les collectivités ne pourront plus assumer des missions que l'Etat n'assume d'ailleurs plus ? Il suffit de rappeler le désengagement de l'Etat dans le financement de la LGV ou de la régénération des voies. Cette question sera abordée lors du débat sur le « plan rail ». Nous condamnons cette politique et nous souhaitons que les collectivités combattent ces choix.

Après le bouclier fiscal, ceux sont des **cadeaux** faits aux entreprises **sans contrepartie**:

- La TVA sur la restauration : 3 milliards
- La Suppression de l'Imposition Forfaitaire annuelle : 1,6 Milliards
- La Suppressions des charges sociales sur les heures supplémentaires : 4 milliards
- **Maintenant la suppression de la T.P.** pour un coût de 12 milliards en 2010.

Dans ce contexte, nous tenons à rappeler quelques principes quant aux aides aux entreprises.

La région se félicite d'avoir « *soutenue en 2009, 359 projets pour un total de 22.7 Millions d'€uros et une perspective de création de plus de 2000 emplois à 3 ans* ». Vu l'explosion du chômage en Aquitaine et sa progression en 1 an, il est malheureusement à craindre que les objectifs en matière de création d'emplois, ne soient jamais atteints.

Comme le demande l'avis sur le BP 2010, il serait pour le moins nécessaire que l'exécutif régional communique les effets réels sur l'emploi, des aides directes versées aux entreprises. Selon nous, les aides doivent faire l'objet d'un suivi et d'un contrôle autrement plus conséquent que celui exercé aujourd'hui. Nous demandons pour **toutes** les aides versées :

- Subordonner le versement de toute aide publique à une entreprise à **l'avis positif des élus du personnel à son Comité d'Entreprise**
 - **La création de nouveaux droits d'intervention des salariés** sur les choix de gestion des entreprises.
 - **Une meilleure connaissance par les salariés** des stratégies, des évolutions technologiques, des emplois, des qualifications, des formations nécessaires et souhaitées par les salariés.
- Une égalité d'information entre donneurs d'ordre, les sous-traitants, et les salariés des entreprises concernées.

Enfin, la CGT souhaite, qu'avant le versement d'aides ou subventions publiques, **les salariés, comme la collectivité, s'assurent que des dividendes n'ont pas été versés aux actionnaires et que les rémunérations des dirigeants sont encore compatibles avec la situation réelle de l'entreprise** et ses projets de développement en emplois .

Pour toutes ces raisons et tant que les propositions rappelées ci-dessus ne seront pas examinées et prises en compte lors de la signature des conventions, notre organisation restera réservée sur l'engouement de l'exécutif du Conseil Régional envers les aides directes versées aux entreprises. Quant aux vertus de l'intervention directe du Conseil régional dans le capital de Fonds Communs de placement, elle ne nous semble pas relever de choix prioritaires ni même de la compétence d'une collectivité territoriale.

Nous renouvelons notre souhait de voir se créer des outils publics de financements dont les finalités auraient pour but de permettre la satisfaction des besoins sociaux et non, seulement de dégager des profits financiers. Plus que jamais, la CGT demande la **création d'un pôle financier public** dont l'une des missions serait d'assurer le financement du développement local. Ce pôle pourrait, en liaison avec les banques mutualistes et en coopération avec les banques commerciales qui le souhaitent, accompagner les collectivités et notamment la REGION pour mener des politiques efficaces en faveur de l'emploi et du développement économique régional.

Je vous remercie.